



# GUIDE D'INFORMATION POUR LE STAGE PROFESSIONNEL DE CLUB 3



### ***Qu'est-ce que le stage Professionnel de club 3?***

Le stage Professionnel de club 3 (contexte du PNCE : à déterminer) est le troisième palier- du volet « Récréatif – Le tennis pour la vie » de Tennis Canada et est axé sur [la 8<sup>e</sup> étape du DLTA « Le tennis pour la vie »](#).

### ***À qui s'adresse-t-il?***

Le stage est conçu pour aider le professionnel de club à développer les habiletés requises pour diriger et faire fonctionner avec succès le département de tennis d'un club ou d'installations communautaires ou saisonnières en qualité de directeur du tennis, de professionnel en chef ou de membre de la direction. Ce stage permet de développer les aptitudes et les compétences requises en gestion, programmation, service aux membres, finances, marketing et promotion du club. De plus, le stage développe les habiletés et les aptitudes pour diriger et superviser le personnel, en plus d'en assurer le développement professionnel.

### ***Que vais-je apprendre?***

Au cours de ce stage, vous continuerez à améliorer vos capacités pour jouer le double rôle d'un professionnel de club qui comprend les connaissances et les habiletés autant sur le terrain qu'à l'extérieur – avec une priorité sur l'administration et la gestion d'un club ouvert à l'année.

De façon plus précise, le stage permettra de développer vos aptitudes et vos compétences pour le travail hors des terrains, soit la gestion, la programmation, le service aux membres, l'aspect financier, le marketing et la promotion du club. Les sujets principaux abordés au cours du stage portent sur : l'établissement d'un horaire structuré, les salaires et les autres formes de rémunération, les règles et procédures en ressources humaines, l'image de marque, la programmation d'événements sociaux et la compréhension d'un bilan financier.

Afin de développer efficacement ces habiletés, vous devrez préparer un plan d'affaires détaillé en tenant compte de toutes les tâches et procédures nécessaires pour faire fonctionner le département de tennis d'un club. Vous apprendrez à déterminer des stratégies et à fixer des objectifs, à mener des recherches efficaces, à faire des projections et à analyser les données – dans le dessein ultime d'améliorer le statut actuel de votre département de tennis.

Le stage comprend également des activités sur le terrain afin d'entraîner et d'améliorer les habiletés de votre personnel enseignant. En particulier, vous apprendrez à (a) évaluer les programmes touchant la formation, la compétition et les activités sociales; (b) promouvoir le système de certification de Tennis Canada et le modèle de développement professionnel continu; (c) à diriger le développement professionnel du personnel sur le terrain et (a) trouver les meilleurs sources de renseignements sur l'industrie, la science du sport et les ressources pour les entraîneurs.

### ***Quels sont les conditions préalables pour le stage?***

Voici les conditions préalables pour s'inscrire au stage :

1. Certification minimale requise : Professionnel de club 2
2. Âge requis : 21 ans
3. Niveau de jeu minimal : [5,0](#)

4. Expérience minimale dans l'industrie : 5 ans à plein temps (30 heures et plus/semaine) dans un grand centre communautaire ou un club intérieur en tant qu'Entraîneur 2 ou Professionnel de club 2
5. Fonction actuelle dans l'industrie : doit être employé d'un club intérieur
6. Formation à jour en réanimation cardio-respiratoire ou cours de premiers soins (chaque candidat a la responsabilité de s'inscrire à un cours et il doit avoir été réussi avant l'attestation de la certification)
7. Être membre en règle de [l'Association des professionnels du tennis](#).

### ***Quelles sont les expériences de travail exigées ?***

Le candidat doit avoir organisé et supervisé au moins 5 des activités suivantes et être recommandé par le directeur de tennis ou le gérant :

1. Superviseur d'un tournoi de club
2. Superviseur d'un tournoi de l'association provinciale ou de Tennis Canada
3. Superviseur d'un camp d'été
4. Superviseur d'un programme pour juniors
5. Superviseur d'un programme pour adultes
6. Superviseur de six activités sociales de club
7. Superviseur d'une activité caritative
8. 40 heures d'activités communautaires (l'an dernier, par exemple, le programme scolaire, les clubs communautaires, les parcs et loisirs)

### ***Comment m'évaluera-t-on ?***

Le projet prioritaire de ce stage est la remise et la présentation d'un plan d'affaires.

1. Atteinte des standards (2 points)
2. Atteinte limitée des standards (1 point)
3. Incapacité d'atteindre les standards (0 point)

En salle de réunion et dans son plan d'affaires, le candidat doit démontrer les habiletés suivantes :

1. Habiletés écrites – présentation écrite claire et concise
2. Habiletés conceptuelles – détermination de l'objectif, projections, stratégies
3. Habiletés d'entrepreneuriat – améliorer le statut actuel du club
4. Habiletés organisationnels – gestion du temps, collecte de données, traitement des données
5. Habiletés financières – budget, paie, principes comptables de base
6. Habiletés analytiques – analyse proportionnelle (examen des mesures calculées d'après les rapports comptables), évaluation des données
7. Habiletés interpersonnelles – comportement dans ses fonctions, qualités de présentateur
8. Habiletés de gestionnaire – prise de décision, communication, capacité d'animation
9. Participation en classe – participation active, habiletés de supervision et d'animation

Chaque candidat devra faire une présentation de 20 à 25 minutes au panel des animateurs du stage, suivie d'une période de 30 minutes de questions-réponses à la fin du stage, soit de 5 à 6 semaines après la remise du plan. Durant la présentation orale, le candidat devra démontrer les habiletés suivantes :

1. Introduction – présenter les éléments principaux ou les thèmes du plan d'affaires dont on désire parler à l'auditoire (animateurs). L'introduction sert d'hameçon, c'est-à-dire qu'elle doit accrocher l'auditeur et capter son attention pour lui fournir une raison d'écouter le reste de la présentation.
2. Développement du plan d'affaires – C'est la partie principale de la présentation. Elle doit traiter des éléments abordés en introduction. Le candidat doit offrir un résumé d'un nombre suffisant d'éléments pour appuyer son propos. Il doit aussi être capable de dépendre chaque élément d'une manière logique et structurée.
3. Conclusion – Cette partie est importante car elle détermine l'impression que le candidat laisse à l'auditoire. Elle doit être en cohérence avec l'introduction et le développement et résumer les deux premières parties de la présentation. Le candidat doit faire en sorte que les animateurs aient l'impression d'avoir une compréhension complète du plan d'affaires. De plus, ils doivent éprouver le sentiment que ce plan financier tient la route, qu'il est réalisable et bénéfique pour le club.

Présentation finale et période de questions :

1. Atteinte des standards (2 points)
2. Atteinte limitée des standards (1 point)
3. Incapacité d'atteindre les standards (0 point)

Total: 20 points (note de passage : 16. Aucune section ne doit être notée « Incapacité d'atteindre les standards », mais 4 catégories au maximum peuvent être notées « Atteinte limitée des standards »).

N.B. : Nous nous attendons à ce que le plan d'affaires offre une nouvelle perspective quant aux objectifs et aux moyens d'améliorer et de rehausser la qualité du club de tennis/la section tennis, et que ces derniers soient réalisables et applicables. Les candidats doivent atteindre les standards pour toutes les composantes du plan, ainsi que pour la présentation finale et la période de questions-réponses. Si le candidat obtient une note « incomplète » pour quelque composante que ce soit, il doit reprendre la portion du plan ou la présentation notée « incomplète ». Après la date de la fin du stage, les candidats ont 12 mois pour subir toutes les évaluations.

Il n'y a pas d'évaluation pratique sur le terrain.

De plus, le candidat doit également réussir l'évaluation en ligne [Prise de décisions éthiques Compétition-Développement](#) de l'Association canadienne des entraîneurs.

### ***Qui supervisera le stage?***

Le stage sera dirigé par des formateurs de Tennis Canada qui répondent aux exigences du PNCE portant sur les formateurs de personnes-ressources et les formateurs d'évaluateurs.

Nos animateurs de stages sont des chefs de file de l'industrie dans le domaine du développement et de la gestion du tennis et des centres de loisirs, des entraîneurs et professionnels de club réputés, des experts des sciences du sport ainsi que des consultants pédagogiques.

### ***Qui animera le stage?***

Votre [association provinciale de tennis](#).

### ***Quel est le format-type d'un stage et l'implication requise ?***

Le stage dure 12 jours : 10 à l'extérieur du terrain et 2 sur le terrain.

Les ateliers hors terrain se tiendront dans la ville de résidence de la majorité des participants. En général, il y a 3 ou 4 regroupements, de 2 à 4 jours chacun, ainsi qu'un ou 2 regroupements de 2 jours chacun. De plus, plusieurs séminaires d'une heure ont lieu sur le web à des moments appropriés durant le stage. À chaque séminaire, le candidat est appelé à répondre à une série de questions ou à réaliser différentes tâches reliées au séminaire. Ces séminaires sur le web sont archivés pour consultation.

Les sessions où les candidats sont présents comprennent 8 jours hors terrain et 2 jours sur le terrain.

Cet horaire peut varier selon les exigences du déroulement du stage de chaque province.

### ***Quels sont les coûts?***

Communiquez avec votre [association provinciale de tennis](#) ou visitez le [site Web de l'APT](#) pour obtenir une liste des stages et des tarifs.

### ***Comment s'inscrire au stage?***

Tous les candidats doivent faire parvenir un formulaire d'inscription à leur association provinciale et y joindre les éléments suivants :

1. Un curriculum vitae à jour et la liste des réalisations du candidat
2. Une lettre de recommandation du directeur de tennis ou du gérant du club (qui comprend une vérification des éléments inclus dans les exigences préalables au stage)
3. Un résumé des objectifs de carrière et des raisons qui amènent le candidat à vouloir suivre le stage

N.B. Chaque candidature sera évaluée au mérite, ce qui signifie qu'aucune admission n'est automatique.

Communiquez avec votre [association provinciale de tennis](#) ou visitez le [site Web de l'APT](#) pour obtenir une liste des stages.